

CD du 10 mars 2013 - Compte rendu

Autun, Espace Saint Ex

Présents

MONNERET Jérôme [Président]
BONNIVEN Marie [Trésorière]
RIOU Fabien [Secrétaire]
HONG VAN Luc
BERNARD Sylvain
MAILLET Didier
FRESLON Julien
CHARTIER Romain

Excusés

STRAMANDINO Rémy
BOISNEAU Alain
SHARMA Ashish
GAUTHIER Walter
BRICHETEAU Florian

Absents

RAUSCHER Morgane

Avant tout, et pour l'annonce de sa démission au poste de membre du CD, remerciements à Rémy STRAMANDINO pour ses actions menées au sein de la ligue.

1 – Professionnalisation des actions de la ligue

La somme de 400€ a été demandée aux clubs pour financer ce projet pour l'année 2013. Une échéance de paiement a été validée par le Bureau de la Ligue à savoir un acompte de 50% avant le 16 mars dernier délai, le solde total pour le 31 Mai.

Une convention a été signée entre la Ligue et le Club de Nevers pour une mise à disposition de 300 heures en 2013. Les missions portent sur :

- L'encadrement de stages de perfectionnement, clinic club et formation à destination des coachs bénévoles (DFI),
- La gestion du site internet de la Ligue, l'animation de l'ETR, la Participation à la vie associative de la Ligue (réunions) et la réalisation de dossiers de subventions dont ceux du Conseil Régional et CNDS,
- La création et l'organisation des formules sportives, la gestion des calendriers, la rédaction des règlements régionaux, le suivi et la diffusion des résultats sportifs.

A ce jour :

- Rahon a payé les 150 euros qui leur était demandés via l'inscription au Championnat Bourgogne Senior
- Fenay et Nevers ont payé ces 400 euros. C'est en cours de paiement pour Dijon
- On attend le paiement des clubs de Maillot, St-Germain et Chalon-sur-Saône ; l'échéance est toujours au 16 mars pour s'acquitter des 50% de la somme due.

Le Bureau de la Ligue a profité de ce sujet, pour faire le point sur les pièces comptables récemment demandées à tous les clubs. **Seul le club de St Germain du Plain n'a pas répondu à cette demande.** Après discussion avec les membres du Comité Directeur, il en convient à tous que le mode de financement acté pour 2013 n'est qu'une solution d'urgence qui ne peut être maintenue à l'avenir. Maintenant, au regard de tous les éléments comptables, aucun club n'est dans l'incapacité de régler cette somme pour 2013. La décision est donc maintenue à l'unanimité.

2 – Dossier de subventions conseil régional

La ligue sollicite une aide financière de 3000€ auprès du conseil régional ; cette somme est justifiée par les besoins en petit matériel, pour les sélections régionales 12U et 15U (équipement, tenues) et par le plan de formations annuelles (arbitre, DFI).

3 – Dossier CNDS ligue

Petite parenthèse quant aux dossiers CNDS déposés par les clubs.

Globalement, les dossiers CNDS permettent aux clubs de percevoir des subventions identiques, mais peu élevées par rapport à d'autres disciplines sportives.

Peut-être que nos dossiers (rapports d'objectifs et analyses) manquent de richesse ? De professionnalisme ?

Peut-être pourrions-nous entre clubs nous orienter vers un formalisme de dossier commun en missionnant l'ETR sur ce sujet.

Pour ce qui est du dossier CNDS ligue, les points exposés sont:

Contextualisation :

- Les forces :

- les ressources et compétences techniques
- la stabilité et pérennité financière
- l'historique de la ligue (3 clubs de plus de 25 ans)
- la création de l'ETR (stages, formations, sélection régionale)
- le nombre important d'officiels (arbitres, scoreurs)
- la possession de 5 terrains spécifiques à la pratique du baseball et softball
- le niveau sportif (montée en N1 du DUC, sélection jeune en équipe de France)
- la communication (nouveau site internet)

- Les faiblesses :

- les capacités d'accueil réduites (vestiaires, sanitaires)
- l'éloignement géographique des clubs (frais, temps de jeu, pertes en terme d'échanges)
- le manque de compétences en gestion d'association (comptabilité, communication)
- le manque de bénévoles encadrants, coaches, formateurs d'équipes jeunes, accompagnants
- le turnover trop important côté officiels (arbitres et scoreurs)
- 1 seul club de cricket
- l'inactivité des comités départementaux 71 et 21
- la gestion délicate des périodes creuses comme l'hiver (manque d'activités)
- le manque de matériel de promotion pour les événements ligues
- la gestion trop autonome des clubs vis-à-vis de la ligue

4 – Plan d'actions 2013-2016

Julien F. expose les actions à mener en 5 volets (sportifs, éducatifs, administratifs). Ce plan d'actions 2013 – 2016 est joint à ce PV.

Dans les bonnes idées relevées lors du CD il y a :

- L'utilisation des bons de parrainage (1 nouvel adhérent apporte au parrain une réduction du prix de sa future licence)
- La possibilité d'ouvrir la prise de licence au 1^{er} septembre pour éviter les pertes trop élevées de licenciés

5 – Rapport de la CRAB

Cf. rapport de Luc H.

Améliorations-actions envisagées, points durs et idées abordées:

- Actions à mener pour la formation d'AA
- L'idée de motiver l'arbitrage par la rémunération est plutôt bien reçue par les membres du CD
- Pour le suivi des jeunes arbitres, est développé le système de fiches de motivation
- Formation de 4 arbitres à Troyes par le club de Maillot. La ligue n'en a pas forcément été bien informée. Point positif : 4 arbitres supplémentaires. Point négatif : ce genre de démarche met en péril la formation par manque de candidats d'une même ligue.
- Dispositif approuvé : le devoir pour chaque club de former au moins 1 arbitre et 1 scoreur par an
- Il faut relever le niveau arbitral en formant plus d'AR

- Afin d'évaluer et faire progresser les arbitres peu expérimentés, il est acté que lors d'un match, les coachs devront remplir un questionnaire rendant compte de la qualité de l'arbitrage (points positifs et points à améliorer, remarques) ; ceci dans un esprit constructif de supervision.
- Il en découle l'idée du trophée de meilleur arbitre ; il faut arbitrer au moins 3 matchs dont 1 au marbre ; la CRAB sélectionne 5 nominés ; la ligue élit le meilleur arbitre de la saison.
- Problème des arbitres actifs qui n'arbitrent plus ou pas souvent. Un arbitre restera actif s'il a exercé lors d'un match minimum. S'il s'agit d'un match amical ou un tournoi, seul une feuille de match signée fera foi pour la comptabilisation dans le rôle actif.
- Retour sur le principe de rapport de supervision ; cela peut permettre de redonner le statut d'arbitre actif lors d'un match évalué. Création des fiches de supervision.

6 – Point sur la CRT

- Une nouvelle réunion voit le jour et est fixée au 24 novembre 2013, celle de la réunion technique de pré-saison, qui devra permettre de dévoiler et discuter les championnats (règlements, calendriers), faire le point sur l'arbitrage, le coaching dans les clubs, et ainsi partir sur une base saine et constructive d'avant saison. Cette réunion devra être reconduite d'une année sur l'autre.
- Il va être rappelé aux différents clubs les routines d'avant match. Il y a actuellement un gros manque de rigueur vis-à-vis de ces règles pourtant officielles.
- La coupe de bourgogne softball mixte et la coupe de bourgogne 15U feront finalement l'objet de la journée des sports de batte, qui se tiendra à Fenay le 15 juin 2013, avec la participation du cricket.
- Lors de la finale du championnat senior de baseball, sera remis le trophée du meilleur arbitre.
- Validation de l'arbre des play-offs de championnat régional senior. La journée 4 se verra arbitrée par 2 arbitres nommés par la CRAB le 23 juin 2013. Le vainqueur M2 accueille la journée et prend en charge le scorage
- Validation de la formule de championnat régional : une demande a été envoyée à la CNSB pour valider la modification de calendrier et formule des play-offs.
- Demande d'affiliation de la ville d'Auxerre acceptée par la ligue. Elle est conviée à la journée des sports de batte, mais ne sera pas intégrée au championnat 2013.
- Pour ce qui est des ressources financières pour payer la professionnalisation des actions de la ligue, est étudié dès 2014, un plan de ponction sur les licences, fonction du nombre de licenciés du club. Si bien que les plus grands clubs paieront plus cher cette fonction, mais en contrepartie, se verront allouer un nombre d'heures d'actions plus conséquent. Cette étude est en cours de formalisation et sera votée lors du prochain Comité Directeur de la Ligue.